



PESTE

CONSEILS AUX VOYAGEURS

 Des cas de peste ont été signalés à Madagascar.

Nous vous recommandons de consulter régulièrement la fiche « Conseils aux Voyageurs »¹ de ce pays et de déclarer votre séjour auprès du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères sur le site Ariane².

Pendant votre séjour à Madagascar

Conformez-vous aux recommandations des autorités locales et :

- ➔ **Évitez tout contact** avec des **personnes malades**. La transmission se fait par contact direct avec les postillons ou la toux ;
- ➔ **Respectez les règles d'hygiène** de base comme toute maladie infectieuse, lavez-vous fréquemment les mains (savon ou solution hydro-alcoolique) ;
- ➔ **Protégez-vous des piqûres de puces** par des répulsifs contre les insectes ;
- ➔ **Évitez tout contact avec des rongeurs**, morts ou vivants.

En cas **d'apparition brutale de fièvre (\geq à 38°C), accompagnée de dégradation rapide de l'état général, de détresse respiratoire, de toux avec crachats sanglants, de ganglion douloureux :**

- **consultez immédiatement un médecin ;**
- **Isolez-vous et évitez tout contact avec votre entourage** en attendant d'être pris en charge.

A votre retour sur le territoire français

- ➔ Si vous présentez, **jusqu'à 7 jours après votre retour** en France, une **fièvre d'apparition brutale (\geq à 38° C), accompagnée de dégradation rapide de l'état général, de détresse respiratoire, de toux avec crachats sanglants, de ganglion douloureux :**
Contactez immédiatement le Samu : ☎ 15 en signalant votre voyage à Madagascar.
- ➔ **Ne vous rendez pas chez le médecin**, ni aux urgences de l'hôpital ;
- ➔ **Évitez tout contact avec votre entourage** en attendant d'être pris en charge. Le traitement antibiotique est efficace s'il est pris rapidement.

Informations

¹ Conseils aux voyageurs
www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs

² Site Ariane
www.diplomatie.gouv.fr/ariane

